

De : Chantal Perret <chantalperret@hotmail.com>

Envoyé : mercredi, 5 août 2026 20:21

À : OP-Secteur 9 (DF) <OP-Secteur9@etat.ge.ch>; Erriquez Geoffrey (DF) <geoffrey.erriquez@etat.ge.ch>

Objet : HAUTE IMPORTANCE - Fwd: URGENT : UBS - Dossier : 81 26 019710 E

De haute importance

Par recommandé avec signature et par email

Office cantonal des poursuites

Rue du Stand 46

CH - 1204 Genève

À l'attention de Victor PAULOS,

Chef de Secteur – Huissier

Genève, le 5 août 2026

Concerne : **Dossier : 81 26 019710 E**

M I S E E N D E M E U R E

Monsieur,

En date du 8 juillet 2026, vous avez fait bloquer mon compte personnel (à mon nom uniquement) auprès de Postfinance (sur lequel est versé uniquement ma rente AVS mensuelle).

Postfinance, à votre demande expresse, a bloqué mon compte à Postfinance.

En date du 8 juillet 2026, vous avez fait bloquer notre compte garantie de loyer de mon époux et de moi-même, auprès de UBS.

UBS, à votre demande expresse, a bloqué notre compte garantie de loyer, de mon époux et de moi-même.

Il n'a dès lors pas pu vous échapper que ces deux comptes contiennent une somme dérisoire pour mes besoins de survie.

Je vous demande de libérer immédiatement la part insaisissable de mon compte à Postfinance, afin que je puisse subvenir à mes besoins alimentaires et de première nécessité.

Vous n'êtes pas sans savoir que j'ai déposé des déterminations le 26 juin 2026 auprès de l'Office des poursuites de la République et de l'Etat du canton de Genève.

Avec les plus expresses réserves.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Chantal Perret